

survol chronologique de l'hippocratisme éthique

Nicolas Bally

6 février 2006

Résumé

L'éthique médicale telle que la concevait Hippocrate il y a plus de vingt siècles est encore une réalité. Je tente ici de résumer l'histoire de cette vision des choses qui a dû traverser le temps sans faiblir.

1 Grèce Antique

Hippocrate est né dans l'île de Cos vers 460 av. JC.

Ce médecin grec a rédigé (et dirigé, et inspiré, la rédaction) de nombreux traités qui forment aujourd'hui la Collection hippocratique¹.

Parfois appelé « Père de la médecine » il est le premier médecin occidental à avoir clairement séparé l'exercice de son art d'un contexte religieux. Les maladies ne sont plus causées par la magie ou les interventions divines, mais bel et bien par la nature et la place qu'y prend l'homme. Les remèdes ne sont plus composés de prières et d'onguents sacrés mais de plantes bien définies et de traitements concrets.

On raconte (la vie d'Hippocrate étant tissée de légendes) qu'il aurait guéri le roi de Macédoine Perdicas II non pas en utilisant une table associant symptômes et remèdes mais en dialoguant avec lui, en usant de psychologie, et en découvrant que la langueur constatée était provoquée par un « mal d'amour » qui fut résolu grâce à des conseils de comportement.

Hippocrate fonde donc une médecine qui traite les malades plutôt que les maladies.

Il expose deux principes (ici présentés en adages latins) qui sont à la base de sa philosophie :

- *Primum non nocere* : avant tout ne pas nuire.
- *Natura medicatrix* : c'est dans les ressorts cachés de la nature que se trouvent les ressources de la guérison. Le médecin doit aider la nature, lui permettre de guérir sans la contraindre, l'écouter, la connaître, et la respecter.

¹Pour une présentation générale, lire J. Jouanna, *Hippocrate*, Paris, Fayard, 1992 et Hippocrate, *L'art de la médecine* (éd. trad. J. Jouanna et C. Magdelaine, Paris, GF Flammarion, 1999)

Il développe également le principe de *régime*, à savoir les pratiques alimentaires, mais aussi les exercices du corps et les bains ; ce que nous appellerions aujourd'hui « l'hygiène de vie ».

Et son célèbre Serment pose les règles de la responsabilité médicale :

« Je jure par Apollon, médecin, par Esculape, par Hygie et Panacée, par tous les dieux et toutes les déesses, les prenant à témoin que je remplirai, suivant mes forces et ma capacité, le serment et l'engagement suivant : je mettrai mon maître de médecine au même rang que les auteurs de mes jours, je partagerai avec lui mon avoir et, le cas échéant, je pourvoirai à ses besoins ; je tiendrai ses enfants pour des frères, et, s'ils désirent apprendre la médecine, je la leur enseignerai sans salaire ni engagement. Je ferai part de mes préceptes, des leçons orales et du reste de l'enseignement à mes fils, à ceux de mon maître et aux disciples liés par engagement et un serment suivant la loi médicale, mais à nul autre.

Je dirigerai le régime des malades à leur avantage, suivant mes forces et mon jugement, et je m'abstiendrai de tout mal et de toute injustice. Je ne me remettrai à personne du poison, si on m'en demande, ni ne prendrai l'initiative d'une pareille suggestion ; semblablement, je ne remettrai à aucune femme un pessaire abortif. Je passerai ma vie et j'exercerai mon art dans l'innocence et la pureté. Je ne pratiquerai pas l'opération de la taille. Dans quelque maison que je rentre, j'y entrerai pour l'utilité des malades, me préservant de tout méfait volontaire et corrupteur, et surtout de la séduction des femmes et des garçons, libres ou esclaves. Quoi que je voie ou entende dans la société pendant l'exercice de ma profession, je tairai ce qui n'a jamais besoin d'être divulgué, regardant la discrétion comme un devoir en pareil cas.

Si je remplis ce serment sans l'enfreindre, qu'il me soit donné de jouir heureusement de la vie et de ma profession, honoré à jamais des hommes ; si je le viole et que je me parjure, puissé-je avoir un sort contraire. »

Le paragraphe concernant l'enseignement change le statut de la médecine ; elle était un privilège de caste, elle devient un art pratique.

2 l'Empire Romain

Galien (130-201) se consacre très tôt à la médecine, soigne les gladiateurs, puis s'installe à Rome et y apporte les idées d'Hippocrate qui y avaient été oubliées, ensevelies sous les querelles scolaires.

Il forme, lui aussi, un imposant *corpus* (plus de vingt volumes) où il commente Hippocrate et propose de continuer son oeuvre :

« Comme il est le premier à [avoir découvert la voie], il n'y a fait que quelques pas. Il a marché un peu à l'aventure, ne s'est pas arrêté

aux endroits importants, a négligé certaines indications essentielles, certaines distinctions nécessaires. [...] En un mot, s'il a commencé, il appartient à un autre de finir. »

Et il ne parle pas ici simplement de médecine technique, mais aussi d'éthique, et surtout de philosophie. Il fait de l'axiome d'Hippocrate *contraria contrariis* (la maladie étant contre-nature, il faut la combattre par un principe contraire, contre le phlegme froid un bain chaud, etc.) la base de tout son système.

3 l'Empire Byzantin

Les premiers califes de Bagdad ont réuni autour de la *Maison de la Sagesse* (Bait al-hikma) hommes de lettres et savants afin de nourrir une immense bibliothèque rappelant celle d'Alexandrie. Ils accueillirent philosophes, géographes, astronomes, et médecins qui pûrent étudier et traduire Aristote, Platon, Hippocrate et Galien.

Le plus grand médecin juif de l'Espagne musulmane, Rabbi Moshe ben Maïmon (appelé Musa ibn Maymun al-Qurtubi par le monde arabe, et Maïmonide par l'Occident), né en 1138 à Cordoue, commenta Galien et Hippocrate, et écrivit une version juive du serment d'Hippocrate (dans *Prière médicale*) :

« Dieu, emplis mon esprit d'amour pour l'art et pour toutes les créatures.

Eloigne de moi la tentation que l'appât du gain et la recherche de la gloire ne m'influencent dans l'exercice de mon métier. Soutiens les forces de mon cœur, afin qu'il soit toujours prêt à servir le pauvre comme le riche, l'ami et l'ennemi, le juste et l'injuste.

Fais que je ne voie que l'être humain dans celui qui souffre. Fais que mon esprit demeure clair en toutes circonstances, car grande et sublime est la science dont l'objet est de conserver la santé et la vie de toutes les créatures.

Fais que mes patients aient confiance en moi et en mon art, et qu'ils suivent mes conseils et mes prescriptions. Eloigne de leur lit les charlatans, la cohorte des parents aux mille conseils et les garde-malades qui savent toujours tout ; c'est une engeance dangereuse qui fait échouer par vanité les meilleures intentions.

Accorde-moi, mon Dieu, indulgence et patience à l'égard des malades obstinés et grossiers. Fais que je sois modéré en toutes choses, mais insatiable dans mon amour de la science.

Eloigne de moi l'idée que je peux tout. Donne-moi la force, la volonté et l'occasion d'élargir de plus en plus les connaissances, afin que j'en fasse bénéficier ceux qui souffrent.

Amen. »

4 le Moyen Âge

Constantin l'Africain (1020-1087) fût l'un des premiers grand médecins chrétiens. Il voyagea énormément, et ramena en Europe des bribes de Galien et Hippocrate qu'il traduisit.

Non seulement ses textes étaient incomplets, car simplement cités dans différents ouvrages, mais ils souffraient également d'une double traduction grec-arabe puis arabe-latin, ce qui fût générateur d'erreurs et de contradictions.

C'est Gérard de Crémone (XII^e siècle) qui apporta enfin à l'Europe une traduction complète et directe (à partir du texte grec) de Galien.

Ses successeurs complétèrent son travail. Et la première université de médecine, à Salerne (Italie), est dirigée par un *Collegium hippocraticum* de dix médecins. La ville est rapidement surnommée *Civitas Hippocratica*.

Au XIII^e siècle est fondée l'université de Montpellier où l'on enseigne les *Aphorismes* d'Hippocrate dès les premières années de formation. Arrivé au plus haut niveau (Docteur) l'étudiant désormais diplômé participe à un rituel rappelant l'adoubement des chevaliers durant lequel on lui remet une ceinture dorée, un anneau d'or, et un ouvrage d'Hippocrate. Il prête alors serment.

En 1275, l'université de Paris, qui ne se consacrait auparavant qu'à la théologie et aux arts, s'ouvre à la médecine. Là aussi, Hippocrate est étudié de près. Mais les étudiants prêtent un serment tout différent où il est question des règles monastiques qui régissent l'université.

Au XIII^e siècle la peste noire ravage l'Europe. En plus de l'hécatombe fort connue (un tiers de l'Europe), le fléau met en doute Hippocrate ; lui qui semblait tout savoir ne parlait pas de ça. De nombreux médecins se sacrifient pour aider les malades, malgré des précautions hygiéniques qui se révèlent faillibles. On finit par exiler les pestiférés dans les campagnes « pour y mourir ou y guérir ».

Toutefois, l'imprimerie (XV^e siècle) ne laissera pas le Père de la médecine de côté. Ses *Aphorismes* sont imprimés en 1476 et connaissent un succès immédiat.

5 la Renaissance

Ambroise Paré (1510-1590) fût un grand chirurgien, inventeur de nombreux instruments.

On rapporte souvent cet échange qu'il aurait eu avec Charles IX :

- J'espère bien que tu vas mieux soigner le roi que les pauvres d'hôpital.
- Non Sire, c'est impossible !
- Et pourquoi ?
- Parce que je soigne les pauvres comme des rois.

On y retrouve une égalité des droits devant la médecine qui était déjà présente dans le Serment.

Mais c'est Thomas Sydenham (1624-1689) qui rappelle le plus clairement la pensée d'Hippocrate.

Lassé des querelles techniques qui agitent son siècle, il revendique un retour à l'hippocratisme. Il faut revenir à l'observation clinique perdue de vue devant les progrès scientifiques, revenir aux traitements simples perdus dans les nouvelles théories chimiques.

Malgré son humilité et sa discrétion, il est entendu, et parfois surnommé « l'Hippocrate des Anglais ».

Sa foi en Hippocrate et aveugle au point où, lorsqu'il découvre la variole, il suppose qu'elle n'existait pas à l'Antiquité :

« Elle ne lui aurait pas échappé, à lui qui a compris l'histoire des maladies plus clairement et décrit les maladies plus précisément que quiconque parmi ses successeurs.² »

Dans *Le médecin malgré lui*, Molière cite Hippocrate comme une évangile et l'entoure d'une aura mystique (« Puisque Hippocrate le dit, il le faut faire. »).

Au même moment, William Harvey découvre la circulation du sang. Certains s'y opposent en brandissant les textes d'Hippocrate. D'autres, au contraire, font du père de la médecine un précurseur en interprétant un « mouvement circulaire » extrait hors-propos d'un traité, jouant avec Hippocrate comme avec Nostradamus.

6 le siècle des lumières

Au XVIII^e siècle se développe enfin le concept de *clinique* tel que nous le connaissons aujourd'hui. Les médecins travaillent et étudient dans un hôpital où les patients n'attendent pas simplement la mort ou la guérison, mais sont suivis par diplômés et étudiants.

Si l'idée d'un lieu d'enseignement et de recherche qui est aussi un lieu de guérison existait depuis longtemps, elle ne se concrétise réellement qu'alors.

Et cette évolution est due à Herman Boerhaave (1668-1738) et à ses théories « néo-hippocratiques ». Il remet l'accent sur le milieu environnant, et cherche systématiquement à établir des liens entre la maladie, la nature et la société.

Grâce à ses travaux, sa ville (Leiden, en Hollande) devient l'un des principaux centres médicaux en Europe, attirant tellement de praticiens que les remparts doivent être détruits pour que l'on puisse construire de nouveaux logements !

Pendant ce siècle, également, l'Encyclopédie de Diderot & D'Alembert est écrite. Hippocrate y est largement cité. Les rédacteurs des articles médicaux faisant partie de l'« Ecole de Montpellier » s'intéressent de près à Hippocrate et à ses conseils concernant l'observation. Dans la salle des Actes de l'université de Montpellier, on peut d'ailleurs lire l'inscription suivante : « Olim Cos, nunc Mospelliensis Hippocrates » (Autrefois Hippocrate était de Cos, maintenant il est de Montpellier).

Plus tard, Samuel Hahnemann (1755-1843) fonde les bases de l'homéopathie en se réclamant aussi d'Hippocrate. Effectivement, il cherche à individualiser, à soigner des symptômes plutôt que des maladies.

² *Sur les fièvres* V, 4 (variola anomala An. 1674,75)

Mais l'homéopathie attendit le XIX^e siècle pour se développer.

7 le XIX^e siècle

L'homéopathie connut de nombreux remondissements, et n'est d'ailleurs toujours pas considérée comme sérieuse par l'Académie de médecine. Elle ne repose effectivement sur aucune preuve scientifique, et uniquement sur l'affirmation hippocratique qu'il y a deux manières de soigner : par les contraires et par les semblables.

Paracelse lui-même (1493-1541) employait ces deux sortes de traitement, et soignait notamment la diarrhée avec de très faibles doses d'ellébore (plante pouvant provoquer la diarrhée).

Au même siècle, Emile Littré, connu pour être lexicographe et dictionnariste, était également médecin. Il publia une édition critique d'Hippocrate en dix volumes³ établie entre 1839 et 1861. Cette édition supplante les précédentes tentatives de traductions exactes et complètes d'Hippocrate.

8 aujourd'hui

Le serment d'Hippocrate est aujourd'hui (et ce, depuis 1945) prononcé par tout médecin recevant son diplôme.

S'il n'est plus exactement le même que celui qu'avait écrit Hippocrate, c'est surtout pour corriger les références religieuses et les détails techniques. On y trouve encore tout ce qui concerne l'éthique, le respect des patients, le secret médical, la non-corrupcion :

« Au moment d'être admis(e) à exercer la médecine, je promets et je jure d'être fidèle aux lois de l'honneur et de la probité.

Mon premier souci sera de rétablir, de préserver ou de promouvoir la santé dans tous ses éléments, physiques et mentaux, individuels et sociaux.

Je respecterai toutes les personnes, leur autonomie et leur volonté, sans aucune discrimination selon leur état ou leurs convictions.

J'interviendrai pour les protéger si elles sont affaiblies, vulnérables ou menacées dans leur intégrité ou leur dignité.

Même sous la contrainte, je ne ferai pas usage de mes connaissances contre les lois de l'humanité. J'informerai les patients des décisions envisagées, de leurs raisons et de leurs conséquences.

Je ne tromperai jamais leur confiance et n'exploiterai pas le pouvoir hérité des circonstances pour forcer les consciences.

Je donnerai mes soins à l'indigent et à quiconque me les demandera.

³Voir F. Robert, « Littré et Hippocrate », *Hist. Sc. Méd.*, XV, 1981, pp. 221-226 ; J. Jouanna, « Littré, éditeur et traducteur d'Hippocrate », *Revue de synthèse*, 1982, pp. 285-301 ; Jean Hamburger, *Monsieur Littré*, Paris, 1988 (ch. IV : « Hippocrate », pp. 49-65)

Je ne me laisserai pas influencer par la soif du gain ou la recherche de la gloire.

Admis(e) dans l'intimité des personnes, je tairai les secrets qui me seront confiés.

Reçu(e) à l'intérieur des maisons, je respecterai les secrets des foyers et ma conduite ne servira pas à corrompre les mœurs.

Je ferai tout pour soulager les souffrances.

Je ne fournirai aux femmes aucun abortif

Je ne prolongerai pas abusivement les agonies.

Je ne provoquerai jamais la mort délibérément.

Je préserverai l'indépendance nécessaire à l'accomplissement de ma mission.

Je n'entreprendrai rien qui dépasse mes compétences.

Je les entretiendrai et les perfectionnerai pour assurer au mieux les services qui me seront demandés.

J'apporterai mon aide à mes confrères ainsi qu'à leurs familles dans l'adversité.

Que les hommes et mes confrères m'accordent leur estime si je suis fidèle à mes promesses ; que je sois déshonoré(e) et méprisé(e) si j'y manque ».

Depuis 1950, l'éthique s'est libérée du contexte purement médical pour s'étendre à toute la science. Elle est aujourd'hui au centre des questions du clonage et des manipulations génétiques.

On doit donc à Hippocrate d'avoir bâti les fondements inaltérables d'une éthique forte qui a su parfaire et dépasser la médecine.

En tant que scientifique Hippocrate fut, comme ces contemporains, dépassé par les progrès techniques. Mais d'un point de vue philosophique sa doctrine a su rester d'actualité.

9 bibliographie

Les ouvrages suivants m'ont été utiles pour la rédaction de ce texte :

- Roger Dachez, *Histoire de la médecine de l'Antiquité au XX^e siècle*, Paris, Tallandier, 2004.
- Jacques Jouanna, *Hippocrate*, Paris, Fayard, 1992.
- *La collection hippocratique et son rôle dans l'histoire de la médecine*. Actes du colloque de Strasbourg (23-27 octobre 1972), Leiden, E. J. Brill, 1975.
- le séminaire *La chimie et le vivant du XVI^e au XIX^e siècle* de M. Bernard Joly, université Charles-de-Gaulle, Lille, 2005.